

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°2022_69

Convocation du 16 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 27

Thème : PERSONNEL

Objet : comité technique-désignation des élus

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRERE, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU

Sont excusés : M. PAQUAUX qui a donné pouvoir à Mme GILLOT
M. JATOCHA qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET

Secrétaire de séance : Madame Viviane PERRIN

RAPPORT PRESENTÉ PAR : JC LAGRANGE.

Le rapporteur rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 30 mai 2022 par laquelle il a mis en place un CST (comité social territorial) qui sera composé de façon paritaire de 6 représentants des élus (3 titulaires - 3 suppléants) et 6 représentants des agents (3 titulaires - 3 suppléants)

Il rappelle au conseil les membres actuels :

Titulaires	Suppléants
Jean Claude LAGRANGE	Blandine GILLOT
Viviane PERRIN	Armando DE ABREU
Arnaud LOCTIN	Christian DEFACHELLE
Virginie PRIET	Dominique LABAUNE

Il est demandé au conseil municipal de désigner 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de nommer les élus suivants pour siéger au Comité Social Territorial

Titulaires	Suppléants
Jean-Claude LAGRANGE	Blandine GILLOT
Viviane PERRIN	Armando DE ABREU
Virginie PRIET	Arnaud LOCTIN

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Viviane PERRIN.

Transmis à la Sous-Préfecture le 3.10.2022
 Publié sur le site internet de la commune le 4.10.2022